Maine et Loire

FO DGFiP 49 LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT
HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049
02-41-74-53-04 fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

- Attribution des anciens micro-ordinateurs en 2018,
- Dotation d'écrans et de double écrans 22 pouces.

Angers le 22 janvier2017

Après le succès de l'attribution des anciens micro-ordinateurs en 2017, FO demande que l'initiative soit renouvelée en 2018.

FO DGFiP 49 a adressé un courrier le 12 janvier à Monsieur **DERRAC** lui demandant de renouveler en 2018 l'attribution des anciens micro-ordinateurs aux agents de la DDFiP49 ***(courrier ci-dessous).***

Maine et Loire

Angers le 12 janvier 2018

A l'attention de Monsieur Derrac,
Administrateur Général des Finances Publiques de Maine et Loire,
1 rue Talot 49000 Angers

Objet : attribution des anciens micro-ordinateurs aux personnels en 2018.

Monsieur,

L'attribution des anciens PC avec clavier, écran et souris a connu un vif succès en 2017 auprès des collègues.

Le syndicat FO DGFiP 49 renouvelle sa demande pour l'année 2018 (courrier du 2 février 2017 ci-dessous). Sur les 188 demandes enregistrées seules 90 ont été satisfaites après tirage au sort, nous vous demandons de satisfaire en priorité les agents non bénéficiaires en 2017.

Une nouvelle réponse positive serait très appréciée.

En attendant votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur l'Administrateur Général des Finances publiques, l'expression de mes sentiments respectueux.

Christel LUCAS
Secrétaire départemental
FO DGFiP 49

Les représentants **FO DGFiP 49** reçus le 16 janvier 2018 par le nouveau directeur ont profité de cette entrevue pour réitérer cette demande. Monsieur **DERRAC** a répondu qu'il ***« n'avait pas d'oppositions à formuler »*** contre le renouvellement de cette opération en 2018.

Cette initiative devrait permettre la distribution aux personnels d'environ une centaine de PC.

Avec FO DGFiP 49, Priorité aux agents !

Dotation d'écrans et doubles-écrans 22 pouces : affaire à suivre !

S'agissant des modalités d'attribution des écrans 22 pouces aux agents, **FO DGFiP 49** a adressé un courrier à Monsieur **BEREAU** le 21 novembre 2017 *(voir ci-dessous)*. La Direction locale a répondu le 3 janvier 2018 par mail. **FO DGFiP 49** a profité de l'entrevue du 16 janvier pour remettre cette revendication :

PAS UN AGENT SANS ECRAN(S) 22 POUCES !
TOUTE DEMANDE DE SECOND ECRAN 22 " DOIT ÊTRE SATISFAITE.

Monsieur **DERRAC** s'est montré attentif sur ce dossier. N'hésitez pas à demander un voire deux écrans 22 pouces à votre chef de service et à nous faire parvenir une copie de votre demande !

Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques,

Revendication initiale de la section FO DGFiP 49, force est de constater que l'effort budgétaire concernant l'attribution d'écrans 22 pouces a permis d'améliorer les conditions de travail des agents.

Si nous nous félicitation de l'effort consenti, il n'en demeure pas moins que la situation présente mériterait un recensement précis des besoins réels des postes et services pour :
- Remplacer le deuxième écran (17 ou 19 pouces),
- Doter d'un second écran les postes de travail en fonction des demandes formulées par les responsables voire les agents.

Par exemple, il nous revient aujourd'hui, que bon nombre d'agents tous grades confondus travaillant en SIP et SIE, souhaiteraient être dotés d'un second écran 22 pouces pour mieux intégrer la dématérialisation dans leur environnement de travail. L'octroi d'un second écran 22 pouces apporterait confort, réduction de la fatigue visuelle et gain de temps.

De plus, nous souhaiterions connaître qui est le donneur d'ordre en matière d'installation d'écrans ?
S'il nous apparaît logique que cette initiative soit de la responsabilité de la Direction Départementale des Finances publiques, nous souhaiterions connaître le raisonnement qui vous amène à doter (à juste titre) d'écrans 22 pouces les agents du SIP de Baugé et exclure de cette opération les agents exerçant en SIE.

Il nous semble opportun, afin de satisfaire la demande départementale et pallier les éventuels manques qu'une enquête soit diligentée auprès des chefs de postes et services voire des agents.

Veuillez recevoir Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques, l'expression de mes sentiments respectueux.

Mail de la Direction locale du 03/01/2018 en réponse à notre courrier du 21/11/2017

Bonjour Monsieur Lucas.

« Pour répondre à votre message du 21 novembre, nous abordons les besoins d'équipements en écrans ou autres matériels, de manière formalisée, à chaque début d'année lors des dialogues de performance avec les chefs d'unité.
Puis nous élaborons avec l'ESI un plan d'équipement, en fonction des demandes et des priorités que nous identifions avec les pôles métiers, puis des financements issus de diverses sources (DGF, CHSCT, délégation, voire DG).
Les arbitrages sont faits en fonction des sujétions métiers, car toutes les missions ne nécessitent pas de double écran qui mobilisent de la place sur le plan de travail.
L'enquête que vous sollicitez sera donc faite en ce début d'année sur le tableau support des dialogues de performance. *Bien cordialement. »*

Avec FO DGFiP 49, idées claires… et suite dans les idées !